



# Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale  
7 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

### Compte rendu analytique de la 11<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 23 octobre 2012, à 15 heures

*Président* : M. Messone ..... (Gabon)

## Sommaire

Déclaration du Président de l'Assemblée générale sur les travaux de la Commission

Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-56509X (F)



Merçi de recycler 



*La séance est ouverte à 15 h 8.*

### **Déclaration du Président de l'Assemblée générale sur les travaux de la Commission**

1. **M. Jeremić** (Serbie), Président de l'Assemblée générale, félicitant la Commission pour la manière efficace et ponctuelle avec laquelle elle s'acquitte de ses tâches, note qu'en 1945, lorsque les Nations Unies ont été créées, près du tiers de la population du monde vivait sous administration coloniale, alors qu'en 2012 seuls 16 Territoires avec 2 millions d'habitants sont officiellement classés non autonomes. Les efforts déployés par la Commission pour mettre un terme à cette situation sont véritablement louables. Il faut espérer que la Troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme sera la dernière.

2. Dans son allocution devant l'Assemblée générale à l'ouverture de la session, il a parlé de la nécessité de renforcer le rôle des activités de maintien de la paix des Nations Unies, un autre point de l'ordre du jour de la Commission. Les activités de maintien de la paix, dont les 60 ans ont coûté moins de six semaines des dépenses militaires actuelles dans le monde, sont complexes et évoluent, et l'Union africaine joue un rôle croissant dans la prévention et le règlement des conflits à travers l'Afrique, tout comme d'autres acteurs régionaux, notamment l'Union européenne.

3. En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, et la question très débattue de la Palestine en particulier, que la Commission va examiner, un soutien massif se dégage en faveur d'une solution de deux États qui tient compte des préoccupations légitimes d'Israël et de la Palestine. Au cours de l'Assemblée plénière, certains États Membres ont exhorté les Nations Unies à jouer un rôle plus décisif. Le problème présente de nombreux aspects politiques délicats, mais il est aussi indispensable de mettre l'accent sur l'aspect humanitaire. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) joue un rôle vital en fournissant des services de base à une communauté de près de 5 millions de réfugiés enregistrés éparpillés dans tout le Moyen-Orient. Toutefois, l'Office est sous-financé et a un grave déficit de liquidité, ce qui le rend de plus en plus incapable de répondre aux besoins croissants de la communauté qu'il sert. Tout en n'ignorant pas les difficultés budgétaires des États Membres, il tient à leur rappeler que des millions de

réfugiés palestiniens sont tributaires de leur générosité à l'égard de l'UNRWA.

4. En conclusion, il encourage la Quatrième Commission de continuer à parvenir à des solutions de compromis sur toutes les questions litigieuses qu'elle traite.

### **Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/67/21, 62 et 307)**

5. **M. Sahraei** (République islamique d'Iran), prenant la parole en qualité de Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport de sa trente-quatrième session (A/67/21). Lors du débat général du Comité, les membres ont mis l'accent sur un large éventail de questions, notamment le rôle central des Nations Unies dans les affaires mondiales et celui du Département de l'information en tant que son porte-parole. Au nombre d'autres points soulignés figurent l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications, y compris les nouveaux médias, pour promouvoir l'action des Nations Unies, tout en continuant à recourir aux médias classiques; la nécessité de réduire la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement; l'importance de la liberté de la presse et d'expression; la nécessité de réaliser la parité linguistique dans les travaux du Département; les efforts louables déployés par le Département pour lutter contre le racisme, la bigoterie et l'intolérance, et ce qu'il devrait faire pour faciliter le dialogue entre les cultures et les civilisations; l'aide budgétaire en faveur de l'action efficace menée par les centres d'information des Nations Unies; et l'expansion des liens du Département avec les institutions universitaires. Dans le dernier chapitre du rapport figurent deux projets de résolution sur les questions relatives à l'information.

6. **M. Launsky-Tieffenthal** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information), présentant le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/67/307), reconnaît l'importance des orientations données par la Quatrième Commission et le Comité de l'information au Département de l'information dans le cadre des efforts qu'il déploie pour atteindre le plus vaste public possible, en diffusant les travaux de l'Organisation et en recherchant une plus grande compréhension et coopération entre les nations et les peuples.

7. Tout programme public d'information et de communications doit avoir un caractère stratégique, être axé sur les résultats et transparent. La stratégie de son département se fonde sur trois considérations : il cherche à mobiliser le pouvoir de tous les médias, y compris les médias sociaux, les plateformes numériques, la presse écrite, la radio et la télévision; il vise à renforcer l'appui international en faveur des Nations Unies, en engageant un dialogue interactif avec les États Membres et leurs publics; et il privilégie le multilinguisme, en encourageant les départements et les bureaux à produire les documents dans toutes les six langues officielles, et dans de nombreuses autres langues lorsque cela est possible.

8. Au cours de la seconde moitié de 2012, après la période couverte par le rapport, l'ouverture de la soixante-septième session de l'Assemblée générale et un certain nombre d'autres événements de haut niveau ont permis au Département d'œuvrer avec les États Membres pour mettre en relief certaines questions d'importance cruciale. Le lancement très médiatisé par le Secrétaire général du Rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD 2012 s'est traduit par la publication de plus de 400 articles dans le monde entier pendant les 24 heures qui ont suivi l'événement; et la couverture médiatique mobilisée par le Département pour la réunion du Groupe de mobilisation pour les OMD a également été très positive. Plus récemment, le Département a œuvré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Campagne Objectifs du Millénaire et d'autres partenaires en vue de sensibiliser, par le biais des médias sociaux, aux réussites des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres opportunités avant 2015.

9. Durant le débat plénier de l'Assemblée générale et les différents événements de haut niveau sur des questions telles que l'énergie durable, le changement climatique ou les manifestations de la Semaine de l'Afrique, le Département a mobilisé de vastes services médiatiques : 250 articles ont été publiés en anglais et en français rien que sur le site web du Centre d'actualités de l'ONU, 310 événements ont été couverts par la Photothèque des Nations Unies; le débat et quelque 180 événements de haut niveau ont également été retransmis en direct par la Télévision des Nations Unies (UNTV) et son équipe chargée de la retransmission web; et UNifeed a créé quelque 50 segments télévisés liés à l'Assemblée aux fins de

diffusion par satellite et en ligne, et plus de 400 interviews avec des dirigeants mondiaux et des responsables des Nations Unies et des enregistrements de réunions ont été téléchargés aux fins d'utilisation par des diffuseurs du monde entier. Des réactions positives ont été reçues des États Membres.

10. En complément aux médias classiques, le Département a fait un large usage des médias sociaux en ligne comme Facebook et Twitter. Les Nations Unies ont un grand nombre de fans dans les pays en développement, plus particulièrement au Brésil, en Inde, en Indonésie, aux Philippines et au Mexique. Pinterest, une plateforme populaire de médias sociaux servant à grouper les images par thème, a été utilisé pour la Réunion de haut niveau de septembre sur l'état de droit pour publier des photos avec des légendes et des liens vers les activités des Nations Unies à travers le monde. Durant l'Assemblée générale, un nouveau blog informait les gens sur la manière de regarder les différents événements et activités et y prendre part. D'autres comptes des médias sociaux, tels Google+ qui a récemment franchi le cap de 600 000 adeptes, ont permis aux jeunes de participer à des rendez-vous en ligne consacrés à des questions qui les intéressent en préparation à la Journée mondiale de la jeunesse. La liberté de la presse, la liberté de l'information et des médias indépendants, divers et pluralistes demeurent plus essentiels que jamais.

11. Le portail du Centre d'actualités de l'ONU, l'un des plus visités du site web de l'Organisation, a été remodelé et est désormais plus visuellement attrayant, plus simple et facile à utiliser sur les appareils mobiles. Les versions anglaise et française sont opérationnelles et les versions en d'autres langues devraient être bientôt prêtes. Le site web du Conseil de sécurité a également été remodelé dans toutes les six langues officielles. Par ailleurs, la retransmission sur le web des réunions intergouvernementales par le Département est désormais disponible dans la langue de l'intervenant et en traduction anglaise, et certaines vidéos publiées sur le site web de l'UNTV et sur le canal des Nations Unies sur YouTube sont sous-titrées en six langues. Le Département a élargi sa portée multilinguiste mondiale par le biais de partenariats avec Deutsche Welle, PBS News Hour, USA Today, All Nippon Airways et la Fondation pour les Nations Unies, alors que la Radio des Nations Unies émet en kiswahili et en portugais ainsi que dans les six langues officielles.

12. La promotion de l'éducation en faveur des jeunes demeure une priorité : L'atelier intitulé « l'ONU mise en scène » tenu en août au Siège a réuni plus de 50 participants provenant de 28 pays venus s'informer sur le rôle et l'action de l'Assemblée générale et de ses principaux comités, et il est prévu de tenir un autre atelier annuel en dehors du Siège. La Journée internationale de la paix, le 21 septembre, est un autre événement qui a ciblé les élèves et les jeunes, avec des contributions des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Liberia et au Soudan du Sud. Même les plus jeunes sympathisants de l'Organisation – et futurs dirigeants du monde – ont été inclus dans l'action de sensibilisation du Département, par le biais d'une tournée spéciale des Nations Unies visant les enfants. Dans le cadre de l'Initiative Impact universitaire des Nations Unies, un autre projet a réuni des programmeurs de Rutgers University et des experts des langues des Nations Unies en vue d'élaborer des outils didactiques qui pourraient être utilisés dans les appareils mobiles, pour enseigner une langue tout en informant sur des faits concernant les Nations Unies. D'autres partenariats ont été instaurés avec plus de 850 universités et institutions de recherche dans le monde entier.

13. Le site web du Groupe de relations avec les ONG a été modifié et sa navigation améliorée, et de nouveaux formats pour les séances d'information régulières sont à l'étude. Les conférences Département de l'information/ONG se sont jusqu'à présent tenues à Paris, Mexico, Melbourne et Bonn. Un ensemble de séances d'information sur la documentation pour les délégations des États Membres ont également été organisées par l'intermédiaire de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

14. Le Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra pour les jeunes journalistes des pays en développement ou des pays à économie en transition bénéficie d'un large soutien des États Membres. En 2012, pour la première fois, les stagiaires se sont rendus à Genève pour s'informer sur les droits humains et les activités des Nations Unies dans le domaine de la santé. Ailleurs, au Musée du patrimoine juif à New York, le Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies, en partenariat avec les missions hongroise et suédoise, ont organisé une commémoration de Raoul Wallenberg au cours du mois passé.

15. Le Département continue de trouver de nouveaux moyens de fonctionner et de s'adapter à un environnement des médias et des communications en évolution rapide, tout en réduisant les coûts. L'utilisation de la technologie de l'impression à la demande, par exemple, garantit que les publications des Nations Unies soient facilement disponibles à des coûts sensiblement réduits. Les publications classiques se poursuivent, avec des versions électroniques. En outre, le Département a signé plus de 30 accords avec des éditeurs locaux pour la traduction et la copublication en 17 langues de 38 publications des Nations Unies, sans frais ou à un coût négligeable pour l'Organisation.

16. Par ailleurs, le Département réagit rapidement à des crises touchant la paix et la sécurité. Il s'emploie à faire en sorte que les entités des Nations Unies intervenant au Sahel et au Mali, en particulier, bénéficient de l'appui en communications dont elles ont besoin. Face à la crise qui se poursuit en Syrie, le Département utilise les centres d'information des Nations Unies au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour fournir l'appui en communications, en particulier sous forme d'information en langue arabe et de suivi des médias.

17. Le réseau mondial des 63 centres d'information des Nations Unies sert de lien vital entre les peuples et les Nations Unies. Les centres travaillent dans les six langues officielles et publient les informations dans 39 autres langues. Le Département est reconnaissant pour la contribution apportée aux centres par leurs pays hôtes, notamment les locaux gratuits. Toutefois, la sécurité demeure un important sujet de préoccupation à de nombreux endroits, et le Département étudie constamment les possibilités d'assurer la sécurité de son personnel.

18. Le Département est chargé d'expliquer l'action et la valeur des Nations Unies, et il s'acquitte au mieux de cette mission en œuvrant avec les États Membres. Leur foi essentielle dans les Nations Unies n'a pas diminué, mais ils doivent collaborer encore plus étroitement pour faire en sorte que les populations du monde partagent cette foi. Le Département s'engage à conjuguer ses forces avec celles des États Membres pour projeter une vision commune de solidité et de promesse des Nations Unies.

19. **Le Président** invite les délégations à poser au Secrétaire général adjoint à la communication et à

l'information toutes les questions qu'elles pourraient avoir.

20. **M. Benmehdi** (Algérie) estime que des améliorations pourraient être apportées dans un domaine : il n'existe pas de moyens pratiques permettant aux délégations d'identifier les correspondants de presse accrédités au Siège. Les correspondants accrédités depuis longtemps sont bien connus, mais il y en a de nombreux qui sont nouveaux. Le Département pourrait peut-être publier une brochure ou un bulletin électronique qui permettrait aux représentants de les identifier immédiatement.

21. **M. Launsky-Tieffenthal** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) remercie le représentant de l'Algérie pour sa suggestion et indique que le Département de l'information se penchera sur cette question.

22. **M. Benmehdi** (Algérie), intervenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, déclare que malgré les progrès accomplis dans le domaine de l'information du public, de nombreux pays en développement ont du mal à accéder à l'information sur les activités des Nations Unies, faute de ressources et de moyens techniques. Le Département de l'information devrait continuer à s'efforcer de surmonter ces obstacles afin d'atteindre le plus vaste public possible. Ses campagnes sur des dossiers d'une grande importance pour la communauté internationale, notamment la question de la Palestine, sont louables. Il devrait aussi collaborer avec le Comité spécial de la décolonisation pour sensibiliser à la Troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et continuer d'encourager une plus large couverture médiatique des travaux de l'Assemblée générale.

23. Les centres d'information des Nations Unies sont confrontés aux problèmes de la vétusté du matériel de bureau et du manque d'accès à un coût raisonnable à des systèmes électroniques appropriés. Les offres par les États Membres de locaux gratuits pour les centres sont les bienvenues, mais ce soutien ne doit pas remplacer un financement intégral sur le budget de fonctionnement des Nations Unies. Le futur centre d'information de Luanda devrait être mis en place sans délai, et toute décision concernant la réorganisation des centres devrait se prendre en consultation avec les pays hôtes et en tenant compte des besoins régionaux.

24. En dépit des efforts déployés par le Département, la disparité persiste dans l'utilisation des langues

officielles sur son site web. La disponibilité du site web des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans toutes les six langues est vivement appréciée. Mais les communiqués de presse quotidiens, par exemple, devraient aussi être dans toutes les six langues officielles, et le Département devrait trouver un moyen innovant de le faire dans les limites des ressources disponibles. Enfin, des améliorations pourraient être apportées aux opérations et services de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld; la mise en place d'un dépôt institutionnel numérique et l'amélioration de l'accès aux ressources électroniques externes constitueraient des mesures utiles.

25. Il faudrait cependant continuer d'utiliser la radio et la presse écrite classiques, car elles représentent les principaux moyens de communication dans de nombreux pays en développement.

26. **M. Sinhaseni** (Thaïlande), intervenant au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), déclare que les activités entreprises par le Département de l'information au cours de la première moitié de 2012, comme le montre le rapport, donnent un aperçu impressionnant de toute une année consacrée à des programmes variés, novateurs et de vaste portée à travers le monde. L'ANASE se félicite en particulier de la stratégie du Département consistant à donner un large écho à des événements et sujets comme la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), les Objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015, les opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix des Nations Unies – dans lesquelles les membres de l'ANASE jouent un rôle crucial – et les droits de l'homme. Les nombreuses activités réalisées au titre de l'initiative Impact universitaire des Nations Unies sont un excellent moyen de faire participer les jeunes du monde, dès le début, à l'action et aux objectifs de l'Organisation et de la communauté internationale.

27. L'encouragement du multilinguisme revêt une importance capitale pour les Nations Unies dans le cadre des efforts qu'elles déploient pour promouvoir le plus large accès possible à l'information. Les documents importants doivent paraître dans les six langues officielles de l'Organisation et devraient être mis à disposition sans délai sur le site web des Nations Unies. De même, il ne faudrait épargner aucun effort pour faire en sorte que le site web soit accessible aux

personnes qui ont divers types de handicaps. Toutefois, bien que les nouveaux médias et plateformes numériques offrent des possibilités intéressantes et efficaces d'atteindre davantage de personnes, la nécessité des médias classiques, en particulier dans les pays en développement, demeure importante. L'action menée par le Département pour réduire cette fracture numérique est admirable, de même que ses fréquentes émissions en direct à la Radio des Nations Unies dans toutes les langues officielles. La désinformation pourrait avoir de graves répercussions réelles. L'ANASE appuie par conséquent le rôle des médias des Nations Unies en tant que centre de nouvelles où la diffusion de l'information est exacte, fiable et sans parti pris.

28. L'ANASE elle-même favorise un plus grand sens de communauté entre les diverses cultures de la région, et elle a un plan d'action visant à intégrer systématiquement l'identité et les valeurs nationales dans les plans nationaux de communications et les programmes d'éducation.

29. **M. Errázuriz** (Chili), prenant la parole au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CEALC), met en évidence l'action du Département de l'information consistant à promouvoir les débats thématiques tenus par l'Assemblée générale, estimant qu'il est indispensable de maintenir l'objectivité, l'impartialité, l'exactitude et la cohérence dans les messages véhiculés par les Nations Unies. La CELAC exhorte également le Département à continuer de mettre à jour son réseau de communications pour qu'il serve efficacement à coordonner toute intervention d'urgence par le système des Nations Unies dans les situations de catastrophe naturelle, favorisant ainsi l'action multilatérale par rapport à des mesures unilatérales.

30. Tout en appréciant la spontanéité et la souplesse de la communication électronique et ses importantes possibilités d'accès inclusif et non discriminatoire et d'échange d'information de multiples manières, la CEALC est également préoccupée par la fracture numérique grandissante entre pays développés et pays en développement. Il faudrait donc continuer d'utiliser les médias classiques comme la radio, la télévision et la presse pour véhiculer les messages de l'Organisation.

31. L'action précieuse que mènent les centres d'information des Nations Unies pour familiariser

toutes les régions du monde avec les Nations Unies représente une partie cruciale du rayonnement mondial du Département et mérite d'être soutenue. Le centre prévu de Luanda doit devenir opérationnel le plus tôt possible en tant qu'un service pour les pays africains lusophones.

32. Le multilinguisme est inhérent aux Nations Unies et les médias classiques au moins devraient véhiculer l'information en autant de langues du monde que possible. Il reste cependant beaucoup à faire pour atteindre la parité nécessaire entre toutes les six langues officielles du site web de l'Organisation. Le moment est venu de faire des progrès dans ce domaine et, à titre de première mesure, tous les communiqués de presse devraient être disponibles dans toutes les langues officielles. Le Département devrait mettre au point un mécanisme pour atteindre cet objectif, peut-être dans un premier temps – eu égard aux difficultés financières – par une rotation entre les langues utilisées. La CEALC se félicite du fait que le projet de résolution sur les questions relatives à l'information tienne compte de cette préoccupation; et elle se félicite aussi de l'accessibilité du site web par les personnes handicapées.

33. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont des valeurs démocratiques de toute société, mais les médias nationaux doivent les exercer de manière responsable, conformément au droit international et dans l'intérêt du public. Toute ingérence dans les communications des autres nations est un sujet de préoccupation.

34. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), félicite le Département de l'information pour les progrès accomplis dans le développement de son site web multimédia, ainsi que pour les activités menées dans le monde entier en vue de sensibiliser à la Conférence Rio+20, aux Objectifs du Millénaire pour le développement, aux questions de genre, à l'action contre le racisme, au maintien de la paix, au désarmement, à l'état de droit et au contre-terrorisme et d'autres dossiers importants qui figurent au programme des Nations Unies.

35. Les centres d'information des Nations Unies sont bien placés pour atteindre les communautés qu'ils servent directement, dans un contexte culturel local. Il est regrettable que le rapport du Secrétaire général n'ait pas mentionné les nombreuses initiatives

importantes menées dans la région des Caraïbes par le Centre de Trinité-et-Tobago, qui sert 19 territoires des Caraïbes anglophones et néerlandophones. Tous les centres d'information devraient être dotés d'un personnel et d'un financement leur permettant de fonctionner efficacement. Durant l'année dernière, le Centre a continué de faire connaître et de promouvoir les campagnes et les commémorations des Nations Unies et a organisé des événements liés à la présente session de l'Assemblée générale. Il a fourni la couverture médiatique dans des domaines comme l'action contre les trafics d'armes, le développement humain et la sécurité, la violence à l'égard des femmes, les droits de l'homme et l'action contre le racisme.

36. Le Département de l'information a contribué de manière remarquable à la célébration cette année de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Il importe aussi que le Département continue de diffuser l'information sur la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles, qui ne cessent de retarder le développement social et économique de la région. Enfin, reconnaissant les contributions inestimables des femmes à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité, le CARICOM estime que le Département devrait redoubler d'efforts visant à faire connaître et encourager l'action des femmes dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et du contrôle des armements.

37. **M<sup>me</sup> Riddy-O'Dowd** (Observatrice pour l'Union européenne), prenant la parole au nom du pays adhérent, la Croatie; des pays candidats, l'Islande, le Monténégro, la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine; des pays du processus de stabilisation et d'association, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine; ainsi que de la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine, loue les efforts que ne cesse de déployer le Département de l'information en vue de mener son action et de promouvoir les idéaux des Nations Unies de manière compréhensible et accessible par tous. L'information du public sur la récente Conférence Rio+20, par exemple, a permis une mobilisation et la participation à grande échelle, en particulier par le biais des plateformes des médias sociaux des Nations Unies. Le réseau des centres d'information des Nations Unies a contribué à multiplier l'impact de cet effort; et les centres devraient être systématiquement associés à toutes les campagnes des Nations Unies en tant que moyen de diffuser les valeurs de l'Organisation.

38. L'Union européenne appuie l'accent que le Département compte mettre sur certains domaines prioritaires pour l'Organisation, par exemple, l'élaboration du programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015, dans lequel l'utilisation des médias sociaux jouera un rôle important. Les nouvelles technologies de l'information et des communications et les médias sociaux représentent des moyens puissants permettant aux citoyens et aux groupes intéressés de diffuser l'information et les points de vue, sensibiliser davantage, mobiliser l'action et exercer des pressions sur les décideurs. Certes il ne faudrait pas négliger l'utilisation des médias classiques, mais le site web des Nations Unies devient l'outil le plus important pour informer les citoyens dans le monde entier de manière rentable du point de vue du coût, écologiquement viable et accessible.

39. Il faudrait continuer de cultiver la coopération avec les autres départements, en particulier ceux qui reviennent du terrain avec l'information sur des situations nécessitant une couverture spéciale. Le Département devrait être guidé dans toutes ses activités par les principes des Nations Unies concernant la liberté de la presse, et l'indépendance, le pluralisme et la diversité des médias, principes qui sont encore plus légitimes à l'âge numérique. La liberté d'expression permet de promouvoir la paix, de stimuler le développement durable et de réduire la pauvreté et rend les pouvoirs publics plus réactifs. C'est la raison pour laquelle, dans les récentes résolutions, l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme ont exhorté les pouvoirs publics à faire en sorte que les journalistes – dont près d'un millier ont été tués au cours de la dernière décennie, et une cinquantaine d'entre eux rien que l'année dernière – travaillent en toute sécurité et liberté.

40. L'Union européenne et ses États membres – avec 23 langues officielles et de nombreuses langues régionales et des minorités – protègent la diversité linguistique. Le multilinguisme aux Nations Unies est une caractéristique fondamentale du multilatéralisme, et aussi de la transparence et de l'action durable. Il faudrait rechercher davantage de partenariats régionaux, locaux et universitaires pour promouvoir l'utilisation de toutes les six langues officielles, et rendre l'information des Nations Unies accessible également aux personnes qui utilisent les plateformes mobiles ou qui n'ont pas un accès haut débit fiable, à mesure que l'Organisation atteint de nouveaux publics.

41. **M. Mohamed** (Soudan) estime que les nouvelles sont parfois plus qu'une présentation des événements; on sait qu'elles contribuent aux événements et peuvent même les précipiter. L'information est devenue un facteur décisif en politique et en économie. C'est pourquoi le rôle joué par le Département de l'information et les centres d'information des Nations Unies en répandant l'information sur la décolonisation, la culture de la paix, les Objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable est particulièrement crucial dans le contexte contemporain.

42. Le Soudan est préoccupé par la fracture numérique croissant entre pays en développement et pays développés, qui risque d'entraîner de plus grandes disparités sociales. De ce fait, il serait souhaitable que le Département intensifie ses efforts visant à réaliser la parité linguistique entre les langues officielles, en particulier au niveau des communiqués de presse quotidiens.

43. Dans le monde contemporain, l'information est souvent trompeuse et sélective et sert des desseins inavoués. Il est donc nécessaire de contrer les effets de la photographie, des écrits et de l'art qui attaquent la dignité humaine ou dénigrent la religion et les symboles religieux, desservant ainsi la tolérance et le respect mutuel, principes défendus par les Nations Unies. Il importe que le Département cherche à développer une culture de paix. Le Soudan salue l'engagement du Département en faveur de la question de la Palestine et exhorte une intensification des efforts à cet égard.

44. **M. León González** (Cuba) note que la science des communications s'est développée à une vitesse fulgurante au cours des dernières décennies. Toutefois, l'utilisation des technologies de l'information peut représenter une menace contre la paix et la sécurité internationales et les principes de la Charte des Nations Unies, car ses avantages sont encore loin de parvenir à la majorité des habitants du monde. Rien que 37 % de la population du monde a un accès Internet, selon l'Union internationale des télécommunications (UIT). Même s'il y avait un accès universel aux technologies de l'information et des communications, cela ne profiterait pas à près de 1 milliard de personnes analphabètes, aux 400 millions qui vivent dans l'extrême pauvreté, ou aux 759 millions qui ont faim, ou encore, aux 1,5 milliard qui sont sans électricité. Même une petite fraction des dépenses colossales

consacrées aux armements pourrait permettre de réduire cette fracture numérique.

45. Les centres d'information des Nations Unies dans le monde entier jouent un rôle crucial, plus particulièrement dans les pays en développement, en apportant une information impartiale aux publics locaux. Il faudrait renforcer l'utilisation de la radio pour fournir l'information à de vastes populations analphabètes des pays du Sud. Les technologies de l'information en général devraient servir à réduire la fracture aussi bien sociale que numérique.

46. Cuba dénonce la campagne d'agression par la radio et la télévision menée contre lui par le gouvernement des États-Unis et demande à celui-ci de mettre fin à ses émissions illicites et à l'interférence avec les fréquences utilisées par les radiotélédiffuseurs cubains. L'UIT le lui a maintes fois demandé. Les milliers d'heures de propagande fautive et offensante transmises vers Cuba chaque semaine à partir des États-Unis sont financées par des crédits votés par le Congrès et font partie du blocus économique imposé par les États-Unis contre le peuple cubain. Cette agression a coûté très cher à Cuba, en l'empêchant d'avoir directement accès à la technologie et aux services d'information.

47. **M<sup>me</sup> Martínez** (Mexique) déclare que seule une information régulière, objective et exacte peut permettre à l'action des Nations Unies d'être comprise dans toutes les parties du monde. Le Mexique apprécie les efforts déployés par le Département de l'information pour atteindre les gens par le biais des réseaux sociaux électroniques et soutient l'utilisation des nouveaux médias pour communiquer l'information en temps réel et s'assurer que cela profitera d'un effet multiplicateur.

48. Certes ces nouvelles technologies devraient être utilisées au maximum, mais la fracture numérique est une source de préoccupation. De ce fait, l'Organisation devrait continuer d'utiliser également les médias classiques, et en différentes langues, pour faire en sorte que ses communications soient pleinement accessibles.

49. L'accès à l'information revêt une importance fondamentale pour la jouissance des droits humains, l'éducation et le développement socioéconomique. Il faudrait redoubler d'efforts en vue d'améliorer le multilinguisme et la parité de toutes les six langues officielles dans toutes les communications produites par l'Organisation. Il faudrait, en particulier,

augmenter la quantité de documents en langue espagnole. Étant donné le niveau élevé de détails techniques des questions abordées lors des débats thématiques, l'Organisation devrait continuer de fournir des glossaires et des définitions multilingues. À cet égard, le Centre d'information des Nations Unies à Mexico a produit un document multilingue qui a été particulièrement utile lors de la Conférence Rio+20.

50. **M. dos Santos** (Brésil) déclare que pour atteindre un monde divers au plan linguistique et assurer la responsabilisation, le message des Nations Unies doit être véhiculé en autant de langues que possible. Le travail dévoué de la cellule portugaise de la Radio des Nations Unies est louable, de même que l'action du Centre d'information des Nations Unies à Rio de Janeiro en direction des médias locaux, des ONG, des universités et des organismes publics. Les centres d'information des Nations Unies représentent souvent la toute première présence de l'Organisation sur le terrain dans de nombreux États Membres, et ils demeurent un maillon essentiel des activités d'information des Nations Unies, plus particulièrement dans les pays en développement. Le Brésil soutient sans réserve l'ouverture prévue du Centre d'information de Luanda en Angola pour répondre aux besoins des pays africains lusophones. Le réseau des centres d'information et le Département de l'information ont particulièrement bien réussi dans leur campagne médiatique au nom de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et les résultats de la Conférence devraient être diffusés à présent.

51. Le Brésil est persuadé qu'il est important de promouvoir tant les médias classiques que les nouveaux médias. Une combinaison mutuellement bénéfique des deux devrait permettre de régler les problèmes urgents qui se posent dans ce domaine. Les moyens classiques de communication demeurent le véhicule à la portée la plus vaste pour les messages des Nations Unies. Les nouveaux médias dynamiques, en revanche, améliorent la capacité d'établissement de réseaux de l'Organisation et offrent des informations régulières à tout un éventail d'acteurs.

52. Le Département devrait trouver de nouveaux moyens d'appuyer les activités sur le terrain, qui sont indispensables à la réussite des missions de maintien de la paix, qui demandent toutes un contact fluide et constant avec la population locale. De même, son programme spécial d'information sur la question de la

Palestine crée entre les journalistes, les activistes, les universitaires et les décideurs un dialogue qui pourrait promouvoir des initiatives locales innovantes en faveur de la paix au Moyen-Orient, tout comme son programme de sensibilisation à l'Holocauste et ses efforts contre les préjugés contribuent à une culture de paix.

53. Le Département a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation de la mémoire historique des Nations Unies. Son initiative visant à renforcer l'accès en ligne aux informations sur les États membres et leurs positions mérite d'être appuyée, de même que les progrès qu'il a accomplis dans la numérisation rétrospective des documents des Nations Unies. Le fait de préserver la mémoire institutionnelle et d'en tirer des enseignements jouera un rôle essentiel dans l'action future de l'Organisation.

54. **M<sup>me</sup> Abu** (Israël) déclare que le Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies revêt une importance capitale. Le déni de l'Holocauste continue de s'entendre même dans des enceintes respectables, un rappel douloureux de l'importance de l'enseignement sur les réalités de l'Holocauste. Le site iWitness, une initiative lancée par l'Institut de la Fondation de la Shoah à l'Université de Californie du Sud, qui a été présentée par le Programme de communication au début de 2012, permet aux élèves du monde entier de connaître les histoires personnelles de plus de 1 000 victimes. D'autres événements organisés par le Programme ont essentiellement porté sur le procès d'Eichmann, la vie et l'héritage de Raoul Wallenberg. Il est indispensable de n'épargner aucun effort pour préserver et renforcer le Programme.

55. Israël demeure préoccupé par le programme d'information spécial sur la question de la Palestine, qui a été créé par une résolution anti-israélienne qui fait une présentation partielle du conflit israélo-palestinien. La résolution méconnaît la nature complexe du conflit et favorise la diffusion d'informations biaisées et trompeuses qui ne servent qu'à renforcer l'animosité entre les parties. Étant donné le caractère partial du mandat, les responsables israéliens n'assisteront ni ne participeront pas aux séminaires sur le programme d'information spécial tant qu'une approche plus impartiale n'aura pas été adoptée. Israël est cependant disposé à participer à l'élaboration d'une résolution plus constructive exigeant de futures activités favorisant l'éducation

pour la paix, la tolérance, la compréhension mutuelle et la prévention de l'incitation.

56. **M. Mansour** (Liban), dit que le Département de l'information, la voix des Nations Unies sur les principaux dossiers mondiaux, doit trouver un juste équilibre entre les nouveaux médias qui permettent de diffuser rapidement l'information à travers les frontières et les médias classiques, les deux assurant la libre circulation d'une information utile. Les principes de la liberté de la presse et de l'information et de l'indépendance, du pluralisme et de la diversité des médias restent plus valables que jamais : les attaques contre les journalistes doivent être condamnées et tous les États Membres doivent veiller à ce que les journalistes puissent travailler librement et efficacement.

57. La campagne de publicité menée par le Département sur la Conférence Rio+20 a été exceptionnelle et son gouvernement a œuvré en étroite collaboration avec le Centre d'information de Beyrouth dans le cadre de cet effort, comme dans de nombreux autres domaines, par exemple, la tâche importante consistant à sensibiliser aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le Liban exhorte le Département de l'information à continuer d'apporter son appui au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions; et il se félicite du fait que le site web des opérations de maintien de la paix soit disponible dans toutes les six langues officielles. Par ailleurs, le Département doit intensifier ses efforts visant à sensibiliser à la question palestinienne, par le biais de son programme d'information spécial sur la question de la Palestine, qui favorise les efforts de paix au Moyen-Orient.

58. L'action du Comité de l'information offre l'occasion de promouvoir la transformation de l'information libre en connaissance libératrice et la traduction de la connaissance en juste pouvoir. Au cours de l'année dernière, les jeunes Arabes ont utilisé des outils d'information comme les médias sociaux pour appeler à la liberté, la dignité, la démocratie et un meilleur avenir. Selon les termes de Tawakkul Karman, le journaliste et activiste yéménite qui a obtenu le Prix Nobel de la paix de 2011, aucune voix ne peut faire taire la voix de la liberté et de la dignité.

59. **M. Aldhamani** (Émirats arabes unis) déclare qu'une information équilibrée est nécessaire pour

renforcer les principes de paix et de développement durable. Les pays développés et les organismes des médias internationaux ont la responsabilité d'aider les pays en développement afin qu'ils puissent bénéficier des technologies modernes. Sa délégation lance un appel en faveur de la préparation d'une charte internationale sur l'information, qui définirait les critères juridiques régissant la diffusion de l'information d'une manière qui garantisse l'objectivité, la transparence et la crédibilité, ainsi que le respect de toutes les religions et de tous les patrimoines, tout en rejetant l'extrémisme.

60. Les efforts déployés par le Département de l'information pour transmettre le noble message des Nations Unies sont louables. Toutefois, il est nécessaire qu'il élargisse la diffusion du message par le biais de la télévision et de la radio ainsi que par Internet, et qu'il s'emploie à utiliser dans toutes ses activités toutes les six langues officielles, en particulier l'arabe. Les Émirats arabes unis n'ont aucun doute concernant le rôle de premier plan de l'information dans la conscience des populations et ont par conséquent adopté une politique des médias systématique et équilibrée qui vise à développer la recherche technologique tout en cherchant à trouver des solutions aux questions humanitaires nationales et régionales.

*La séance est levée à 17 h 50.*